



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 13 AVRIL 2023**

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le six avril deux mille vingt-trois, sont réunis, l'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à quinze heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Jérôme ALESSANDRI

N°2023/29

MEMBRES PRÉSENTS	
François GARIDACCI	Lucie FRIMIGACCI
Jérôme ALESSANDRI	Alexia ZANETTACCI
Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI	Ange SUSINI
Dominique POGGI	Stéphanie ALESSANDRI
Sandrine CINOTTI	
MEMBRES ABSENTS	
Hélène DRAGACCI-CODACCIONI	Pierre-Jean MIGEVANT
Vannina NEGRONI-DESINI	Frédéric COLONNA DE LECA CRISTINACCE
Pierre ZANNETTI	Jean-Paul PAOLI
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
Vannina NEGRONI-DESINI donne procuration à Stéphanie ALESSANDRI	

OBJET : Vote du budget primitif M4 2023 (port).

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Le Maire présente à l'Assemblée délibérante le budget primitif M4 de l'exercice 2023, dont le document comptable est joint, en précisant ses principales orientations.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ADOpte le budget primitif M4 de l'exercice 2023, tel que présenté par Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour : 10 dont 1 procuration.

Le Maire,
François **GARIDACCI**



Numéros d'ordre des délibérations votées au cours de la séance :

- Délibération n°2023/17 Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.
- Délibération n°2023/18 Approbation compte de gestion M14 2022.

- Délibération n°2023/19 Approbation compte de gestion M49 2022.
- Délibération n°2023/20 Approbation compte de gestion M4 2022.
- Délibération n°2023/21 Approbation compte administratif M14 2022.
- Délibération n°2023/22 Approbation compte administratif M49 2022.
- Délibération n°2023/23 Approbation compte administratif M4 2022.
- Délibération n°2023/24 Affectation des résultats du compte administratif M14.
- Délibération n°2023/25 Affectation des résultats du compte administratif M49.
- Délibération n°2023/26 Affectation des résultats du compte administratif M4.
- Délibération n°2023/27 Vote du budget primitif M14 2023.
- Délibération n°2023/28 Vote du budget primitif M49 2023.
- Délibération n°2023/29 Vote du budget primitif M4 2023.

Liste des membres présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI ; Dominique POGGI ; Stéphanie ALESSANDRI ; Ange SUSINI ; Sandrine CINOTTI ; ZANETTACCI Alexia

Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia, ou sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la mairie, et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours contentieux peut être précédé d'un recours gracieux adressé au Maire dans les mêmes conditions de délais. En cas de recours gracieux préalable, le délai de recours contentieux est prorogé.